

# DÉSHERBAGE ET FERTILITÉ DU SOL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE PERFECTIONNEMENT

*Produire du lait en agriculture biologique dans un contexte de forte variation des cours de matières premières et de perturbations climatiques, conduit certains éleveurs de Haute-Saône à reposer les bases des cultures en AB. Rechercher les leviers d'action en leur possession pour tendre vers un système économe en intrants en AB. Puis mieux maîtriser la fertilité de leur sol par une meilleure gestion/valorisation des matières organiques sans recours aux intrants chimiques. Ainsi, l'enjeu pour ces exploitations est de réduire leurs coûts de production et d'optimiser au mieux leurs facteurs de production naturels. Pour cela, un accompagnement technique par la formation est indispensable compte-tenu de la complexité que relèvent les pratiques en agriculture biologique.*

## ➔ Objectif de la formation

- Être capable d'acquérir des connaissances agronomiques et culturelles innovantes pour identifier par soi-même les besoins agro-écologiques de son système de culture suite à son passage en agriculture biologique
- Être capable d'acquérir des connaissances pratiques plus spécifiques et pointues pour identifier et maîtriser les changements de pratiques à mettre en place sur son exploitation :
- Être capable de maîtriser les aspects techniques du désherbage mécanique tout en optimisant son impact sur la fertilité du sol
- Être capable de choisir ses rotations pour optimiser ses facteurs de production (fertilisation et lutte contre les adventices) tout en s'adaptant au maximum aux potentialités pédoclimatiques, etc.

## ➔ Contenu de la formation

- Journée 1 :

Connaître et de maîtriser les techniques innovantes de lutte agronomique contre les adventices.  
Connaître les voies d'optimisation de la matière organique.

- Journée 2 :

Identifier les principaux leviers d'action pour optimiser la fertilisation des sols de son exploitation  
Comprendre le fonctionnement du sol et la nature des matières organiques

## ➔ Modalités pédagogiques

### Dates

Mercredi 30 septembre et lundi 5 octobre 2020  
Soit 14 heures de formation

### Lieu

Vesoul

### Intervenants

Juliette GUESPIN, conseiller en AB à la  
Chambre d'agriculture 70

### Responsable du stage

Christelle DEPLANTE, chargée de formation  
AFPASA

### Prix

Ressortissant VIVEA : 56 ¤ - Non ressortissant  
VIVEA : 518 ¤ €